La diachronie du prétérit occitan à la lumière des sources textuelles



Louise Esher (CNRS, LLACAN)

ABSTRACT

The preterite (reflex of Latin perfect indicative) undergoes extensive analogical remodelling in the history of Occitan varieties. The substance of the individual changes (introduction of a rhotic consonant, loss of stress alternation, generalisation of a thematic mid vowel, spread of velar-final stems) can be discerned by comparing mediaeval and modern inflectional forms; for both periods, inflectional forms exhibit a high degree of consistency across geographic areas. In order to date the changes, this study examines preterite forms attested in historical documents produced from the fourteenth to the eighteenth century in two regions within the Languedoc dialect area (Albigeois/Quercy/Rouergue; Montpellier/Béziers). The consistency of the dates obtained supports the hypothesis of a shared sequence of changes applying to all varieties.

KEYWORDS

analogical change; Occitan; old conditional; preterite; verb inflection

RÉSUMÉ

Le prétérit (réflexe du parfait en latin) fait l'objet de nombreuses réfections analogiques dans la diachronie des parlers occitans. La substance de ces évolutions (introduction d'une consonne rhotique, perte d'alternances accentuelles, généralisation d'une voyelle thématique moyenne, extension lexicale de thèmes en vélaire) se discerne en confrontant les flexions médiévales aux flexions contemporaines ; aux deux époques, les flexions présentent une forte cohérence entre les différentes aires géographiques. Afin de dater ces évolutions, la présente étude examine les attestations du prétérit dans des sources textuelles produites entre le XIVe siècle et le XVIIIe siècle dans deux zones de l'aire languedocienne (Albigeois/Quercy/Rouergue ; Montpellier/Béziers). La cohérence des datations confirme l'hypothèse d'une suite d'évolutions commune à l'ensemble des parlers.

MOTS-CLÉS

ancien conditionnel; flexion verbale; occitan; prétérit; réfection analogique

DOI

https://doi.org/10.14712/18059635.2021.2.1

1 INTRODUCTION

Dans les parlers occitans, les formes fléchies du prétérit sont connues pour avoir subi de nombreuses réfections analogiques entre la langue médiévale et les parlers contemporains (Ronjat 1937: 176–181, Bybee et Brewer 1980, Casagrande 2011: 172–198, Maiden 2018: 50, Wheeler 2011, Wheeler 2012, Esher 2015, 2016, 2021; section 2). Dans

Je remercie Xavier Bach et Frank Floricic ainsi que deux relecteurs anonymes pour leurs commentaires constructifs. Toute erreur ou omission demeure la responsabilité de l'auteur.



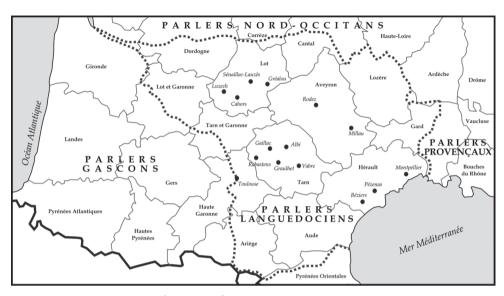


FIGURE 1. Aire languedocienne (Alibèrt 1976), et localités citées dans la présente étude.

la littérature scientifique, de telles analogies sont interprétées comme traduisant la structuration cognitive des paradigmes flexionnels (Bybee et Brewer 1980, Esher 2016). La chronologie relative des évolutions est pourtant peu connue, ce qui constitue un obstacle pour identifier précisément la directionnalité des analogies et la nature des relations qui les sous-tendent.

La présente étude apporte des éléments de datation empirique, en examinant les attestations du prétérit dans des textes historiques produits du XIVe au XVIIIe siècle (section 3) dans deux zones de l'aire languedocienne (Alibèrt 1976, Figure 1) : la région de Montpellier et de Béziers dans l'actuel département de l'Hérault (section 4), et la région albigeoise, quercynoise et rouergate qui correspond aux actuels départements de l'Aveyron, du Lot et du Tarn, avec une partie du Tarn-et-Garonne (section 5). La confrontation des datations obtenues, pour les deux zones entre elles, et avec des datations avancées pour d'autres parlers occitans, révèle des continuités aréales pour certaines évolutions et des discontinuités pour d'autres, qui reflètent respectivement des évolutions analogiques communes et des évolutions indépendantes (section 6). Pour les analyses diachroniques des systèmes flexionnels, l'étude d'attestations historiques est envisagée comme complémentaire de la reconstruction comparative des évolutions, basée sur l'examen de données comparatives en synchronie et des descriptions de la langue médiévale : l'une apporte des détails partiels qui servent de points d'ancrage concrets dans le temps et l'espace, l'autre des visions globales qui permettent de contextualiser et de généraliser (conclusions, section 7).

2 LA FLEXION DU PRÉTÉRIT OCCITAN EN PERSPECTIVE HISTORIQUE ET COMPARATIVE



2.1 LA FLEXION DU PRÉTÉRIT EN OCCITAN MÉDIÉVAL

Le système flexionnel classique exposé dans les grammaires et manuels de l'occitan médiéval (ex. Anglade 1921, Skårup 1997) est établie d'après des œuvres littéraires et surtout administratives, produites en grande partie dans l'aire albigeoise et rouergate. Dans ce système, il convient de distinguer trois types principaux de prétérits (Tableau 1).

	portar, I 'porter'	<i>vendre,</i> III 'vendre'	partir, IV 'partir'	èsser 'être'	faire 'faire'	venir 'venir'	saber 'savoir'
1sg	porti[ε]i	vendi[ε]i	parti	fui	fis,fezi	vinc, vengui	saup, saubi
2sg	porti[ε]st	vendi[ε]st	partist	fust	fezist	venguist	saubist
3sg	$port[\varepsilon]t$, $-[\varepsilon]c$	$vend[\varepsilon]t, -[\varepsilon]c$	parti, -it, -ic	fo(n)	fétz	venc	saup
1pl	port[e]m	vend[e]m	partim	fom	fezem	venguem	saubem
2 _{PL}	port[ε]tz	$vend[\varepsilon]tz$	partitz	fotz	fezetz	venguetz	saubetz
3pl	port[ε]ro(n)	$vend[\varepsilon]ro(n)$	partiro(n)	foro(n)	feiro(n)	vengro(n)	saubro(n)

TABLEAU 1. Paradigmes illustratifs du prétérit en occitan médiéval (Anglade 1921: 294, Skårup 1997: 110–116).

Le type le plus représenté au niveau du lexique est celui des prétérits dits "parfaits faibles" (dont toutes les formes personnelles portent l'accent tonique sur la désinence) en /ɛ/, /e/ (ex. portar 'porter', vendre 'vendre', Tableau 1). Ce type trouve son origine dans la série de désinences en -dedī, -dedistī, etc., étymologique dans les parfaits des lexèmes dare 'donner', uendere 'vendre' ainsi que leurs composés (voir Wheeler 2012 pour le détail des évolutions diachroniques), et se voit étendre par analogie morphologique à la quasi-totalité des verbes issus des conjugaisons latines I (ex. cantāre 'chanter') et III (ex. mittere 'mettre').

Un second type de prétérits faibles concerne les réflexes de la conjugaison latine IV (ex. Audīre 'entendre'). Ces lexèmes présentent une série de désinences en /i/ qui continue directement la série régulière du latin (ex. partir 'partir', Tableau 1). Il convient de noter l'absence d'augments /ig/ ou /isk/ tels que présents dans les parlers contemporains (Esher 2016).

Le troisième groupe est celui des 'parfaits forts', des prétérits dont certaines formes portent l'accent tonique sur la désinence, d'autres sur le radical : les formes susceptibles d'être accentuées sur le radical, pour des raisons d'évolution phonologique régulière, sont la première personne du singulier, la troisième personne du singulier et la troisième personne du pluriel. Les parfaits forts proviennent principalement des parfaits en -uī et des parfaits sigmatiques en latin (Ronjat 1937: 177–178), et présentent divers schémas d'alternance radicale (Tableau 1).

Pour les trois groupes, seules les formes de troisième personne du pluriel présentent une consonne rhotique dans leur désinence (réflexe de -ĒRUNT), confor-



mément à ce qui était le cas en latin. Pour les séries faibles, des désinences en -c aussi bien qu'en -t sont attestées à la troisième personne du singulier : celles en -t remontent aux formes en -DEDIT (Wheeler 2011: 198, 2012: 20); alors que celles en -c sont analogiques, empruntant la vélaire finale aux parfaits forts de certains lexèmes (Ronjat 1937: 178, Wheeler 2011: 198).

2.2 LA FLEXION DU PRÉTÉRIT DANS LES PARLERS LANGUEDOCIENS

Le Tableau 2 présente des formes illustratives du prétérit pour les parlers languedociens (Salvat 1951), correspondant aux formes médiévales du Tableau 1. A la différence du système médiéval, il existe désormais une série unique de flexions commune à tous les lexèmes : la troisième personne du singulier se termine en -èt (/'ɛt/), avec l'accent principal sur la finale, comme dans les parfaits faibles en /ɛ/ de la langue médiévale, tandis que les autres personnes portent l'accent principal sur la pénultième et présentent une flexion en -èr- (/ˈɛɾ/). L'extension de la flexion en -èr- à l'ensemble des autres personnes représente une évolution analogique qui implique non seulement la troisième personne du pluriel du prétérit (seule source envisagée par Bybee et Brewer 1980, dont l'étude du prétérit occitan ne prend en compte aucun autre tiroir), mais également l'ancien conditionnel (réflexe en occitan médiéval du plus-que-parfait de l'indicatif en latin, ex. $cant[\varepsilon]ra < cantāueram$ 'j'avais chanté', $cant[\varepsilon]ran < cantāuerant 'ils avaient chanté', avec des formes en -r- à toutes les$ personnes). L'ancien conditionnel est identifié comme source plausible des formes en -r- du prétérit en raison de la proximité formelle des deux tiroirs (radical issu du perfectum latin, présence de -r-), ainsi que d'une corrélation aréale entre conservation de l'ancien conditionnel et absence de la flexion -èr- au prétérit, et de l'emploi du prétérit avec une valeur de conditionnel dans certains parlers (voir Ronjat 1937: 181, Allières 1971: 255, Esher 2021).

Une distinction formelle entre les verbes issus de la classe IV et ceux issus des classes I et III est conservée, mais exprimée au moyen d'un augment -ig(u)- (/ig/) atone qui précède les exposants généralisés du prétérit. La diversité flexionnelle des lexèmes qui présentaient des prétérits forts dans la langue médiévale s'est également réduite : il ne persiste plus aucune alternance d'accentuation ni de radical entre les différentes personnes d'un même lexème. La vélaire caractéristique des prétérits (et des imparfaits du subjonctif) de certains lexèmes s'est généralisée aux prétérits (et aux imparfaits du subjonctif) des verbes issus de la classe IV latine comme à plusieurs autres lexèmes qui présentaient autrefois des prétérits forts.

La distribution paradigmatique et lexicale des exposants illustrée dans le Tableau 2 se retrouve dans la quasi-totalité des parlers occitans languedociens, avec des différences localisées de désinences personnelles ou de réalisation phonétique (voir ex. Ronjat 1937: 258–270, Alibèrt 1976: 118 ; les systèmes des parlers de Toulouse, Ariège et Lozère, qui connaissent des évolutions distinctes, n'entrent pas dans le cadre de cette étude). A titre d'illustration, le Tableau 3 présente des formes de prétérit pour les deux classes flexionnelles majeures (réflexes des classes latines I et IV) dans les parlers de Sénaillac-Lauzès dans le Lot (Sibille 2015: 136, 139), Graulhet dans le Tarn (Lieutard 2004: 228–229), le Rouergue (actuel département de l'Aveyron ; Constans 1880: 110), et Pézenas dans l'Hérault (Mâzuc 1899: 90, 140).

0
OPEN ACCESS

	cantar, I 'chanter'	batre, III 'battre'	finir, IV 'finir'	èsser 'être'	far 'faire'	venir 'venir'	saber 'savoir'
1sg	cantèri	batèri	finiguèri	foguèri	faguèri	venguèri	sapièri
2sg	cantères	batères	finiguères	foguères	faguères	venguères	sapières
3sg	cantèt	batèt	finiguèt	foguèt	faguèt	venguèt	sapièt
1pl	cantèrem	batèrem	finiguèrem	foguèrem	faguèrem	venguèrem	sapièrem
2pl	cantèretz	batèretz	finiguèretz	foguèretz	faguèretz	venguèretz	sapièretz
3pl	cantèron	batèron	finiguèron	foguèron	faguèron	venguèron	sapièron

TABLEAU 2. Paradigmes illustratifs du prétérit languedocien (Salvat 1951: 90-92, 95-96, 102, 110).

Les systèmes flexionnels de ces parlers présentent logiquement une certaine diversité au niveau des réalisations phonétiques et des désinences : par exemple, les parlers de Sénaillac-Lauzès et de Graulhet ont une première personne du singulier en [i], alors que ceux du Rouergue et de Pézenas l'ont en [e]. Les parlers du Rouergue et de Pézenas ont également une deuxième personne du singulier en [ɔs], tandis que le parler de Graulhet présente [es], et que celui de Sénaillac connaît une variation morphologique entre $[z(\hat{l})]$ et $[e(\hat{l})]$ en plus de la réalisation variable de la sifflante finale (voir Sibille 2015:30–32) ; dans ce dernier parler, le [t] final de la troisième personne du singulier peut s'amuïr. Pour ce qui est de l'augment -iq- des prétérits de classe IV, sa réalisation varie entre [ig], [iy] et [i] à cause de la lénition régulière des plosives intervocaliques (voir aussi Esher 2016). Cependant, les grandes lignes structurales concernant l'inventaire d'exposants ainsi que la répartition paradigmatique et lexicale des exposants sont d'une cohérence remarquable. Les quatre variétés présentent le même schéma accentuel, la même opposition entre flexion -èt à la troisième personne du singulier et flexion -èr- aux cinq autres personnes, et la même distinction de classe flexionnelle au moyen d'un exposant caractéristique -iq- pour la classe IV. Le haut degré de cohérence entre ces systèmes permet d'avancer l'hypothèse d'une évolution qui leur serait commune.

	Sénaillac-Lauzès (Lot)		Graulhet (Tarn)		Rouergue/Aveyron		Pézenas (Hérault)	
	dintrar	florir	parlar	sortir	oimá	finí	aimá	sarcí
	'entrer'	'fleurir'	'parler'	'sortir'	ʻaimer'	'finir'	ʻaimer'	'repriser'
1sg	din'treri	fluri'eri	par'leri	surti'yeri	oimère	finiguère	aimêre	sarciguêre
2sg	din'trɛɾe(ʃ)	fluri'ɛɾe(ʃ)	par'lɛres	surti'yɛres	oimèros	finiguèros	aimêros	sarciguêros
3sg	din'trε(t)	fluri'ε(t)	par'let	surti'yet	oimèt	finiguèt	aimêt	sarciguêt
1pl	din'treren	fluri'eren	par'leren	surti'yɛren	oimèrem	finiguèrem	aimêren	sarciguêren
2 _{PL}	din'trɛɾe(ʃ)	fluri'ɛɾe(ʃ)	par'leres	surti'yɛres	oimères	finiguères	aimêres	sarciguêres
3 _{PL}	din'treru	fluri'eru	par'leru	surti'yeru	oimèrou	finiguèrou	aimêrou	sarciguêrou

TABLEAU 3. Paradigmes du prétérit pour les réflexes des conjugaisons latines I et IV dans quatre parlers languedociens; la transcription API et la forme orthographique sont celles des sources respectives. Sibille (2015:136) note également des formes de deuxième personne du singulier [din'trɛɾɔ(ʃ)], etc. Constans (1880:110) donne également une série complète *finière*, *finièros*, etc.



2.3 FLEXION DU PRÉTÉRIT DANS LES PARLERS RHODANIENS, NICOIS ET ALPINS

De nombreuses caractéristiques du système flexionnel décrit dans la section 2.2 se retrouvent également dans les parlers rhodaniens, niçois et alpins (Tableau 4). L'ensemble de ces parlers présente une série de flexions commune aux prétérits de tous les lexèmes, caractérisée en général par la présence d'une consonne rhotique à toutes les formes personnelles du prétérit sauf la troisième personne du singulier ([t] ou [k] final), et d'une voyelle moyenne ([ϵ] tonique aux personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel ; [e] atone à la première personne du pluriel et la deuxième personne du pluriel, dont les formes sont accentuées sur la finale).

Dans les parlers rhodaniens, les réflexes de la classe IV présentent un augment -ig-[ig] à toutes les formes du prétérit et de l'imparfait du subjonctif, mais, à la différence des parlers décrits en section 2.2, les réflexes de la classe III présentent un augment -eg- [eg] à toutes les formes du prétérit et de l'imparfait du subjonctif (ex. bateguère 'je battis', bateguèsse '[que] je battisse', Martin et Moulin 2007: 101). Dans les parlers niçois et alpins, les réflexes de la classe IV affichent un augment -iss- [is] qui apparaît également au présent et à l'imparfait de l'indicatif (Martin et Moulin 2007: 94), et les réflexes de la classe III n'ont pas d'augment.

Les divergences entre systèmes sont donc étroitement circonscrites en termes de leur incidence paradigmatique et lexicale, comme de l'éventail de variantes disponibles : elles concernent l'accentuation et les exposants de la première personne du pluriel et de la deuxième personne du pluriel ; la consonne finale de la troisième personne du singulier ([t] ou [k]) ; la forme de l'augment en classe IV ([ig] ou [is]) ; et la présence ou l'absence d'un augment [eg] en classe III.

	rhodanien		N	Nice		Alpes	
	parlar 'parler'	finir 'finir'	cantar 'chanter'	finir 'finir'	parlar 'parler'	fenir 'finir'	
1sg	parlère	finiguère	cantèri	finissèri	parlèro	fenissèro	
2sg	parlères	finiguères	cantères	finissères	parlères	fenissères	
3sg	parlèt	finiguèt	cantèt	finissèt	parlèc	fenissèc	
1pl	parleriam	finigueriam	canteriam	finisseriam	parleriàm	fenisseriàm	
2pl	parleriatz	finigueriatz	canteriatz	finisseriatz	parleriàtz	fenisseriàtz	
3pl	parlèron	finiguèron	cantèron	finissèron	parlèron	fenissèron	

TABLEAU 4. Paradigmes illustratifs du prétérit pour les réflexes des conjugaisons latines I et IV, en rhodanien standard (Martin et Moulin 2007: 89, 94), à Nice (Toscano 1998: 100, 102) et dans les Alpes (Rolland 1982: 54, 58).

Pour les parlers rhodaniens, niçois et alpins, les datations disponibles (Esher à paraître) indiquent que l'assimilation des parfaits forts aux parfaits faibles commencerait au cours du XVe siècle, pour se compléter au plus tôt vers la fin du XVe siècle. L'assimilation des parfaits faibles en -i- au type majoritaire en -è- s'amorcerait plus tard, autour de la deuxième moitié du XVIe siècle; l'introduction des augments -iss-

et -ig- serait soit contemporaine à cette assimilation, soit légèrement postérieure ; tandis que l'introduction de l'augment -eg-, non attestée avant le XVIIe siècle, serait une innovation nettement plus récente que celle des augments -iss- et -iq-.



Quant à l'extension de la consonne rhotique, la rareté comparative des formes de première et de deuxième personne dans les documents ne permet pas de déterminer si les différentes personnes sont touchées progressivement (comme le supposent Bybee et Brewer 1980) ou simultanément. Toutes personnes confondues, l'extension de -r- commencerait en général vers la fin du XVe siècle pour se terminer au cours du XVIe siècle ; les attestations les plus tardives de l'ancien conditionnel se situent pendant cette période, ce qui conforte l'hypothèse d'une fusion entre les deux tiroirs.

2.4 CONCLUSION PARTIELLE

Cette section exemplifie les apports de divers types d'études pour éclairer la constitution du prétérit occitan actuel. D'abord, la comparaison des données diatopiques en synchronie permet d'apprécier la forte cohérence des flexions du prétérit dans la plupart des parlers occitans, et la systématicité de la variation circonscrite qui y est attestée, des faits qui conduisent à envisager une évolution commune à l'ensemble des parlers considérés. Ensuite, la confrontation de ces mêmes données avec les formes connues de la langue médiévale permet d'identifier un ensemble de contrastes entre le système flexionnel médiéval (qui présente une très grande uniformité sur le territoire, Lieutard 2014) et le système flexionnel actuel. Ces contrastes traduisent des évolutions pour la plupart analogiques, telles que l'extension lexicale et paradigmatique des consonnes, et l'assimilation des parfaits en -i- et des parfaits forts à une autre classe flexionnelle. Enfin, l'étude diachronique de documents historiques apporte des indications sur la chronologie relative et absolue de ces évolutions, ce qui contribue à établir de façon empirique la directionnalité des analogies et ainsi améliorer l'exactitude comme la fiabilité des analyses.

3 ÉTUDIER LA DIACHRONIE DU PRÉTÉRIT LANGUEDOCIEN

La présente étude s'intéresse à la flexion du prétérit telle qu'elle est attestée dans des documents historiques produits soit dans la zone montpelliéraine et biterroise (section 4) soit dans la zone rouergate, quercynoise et albigeoise (section 5) entre le début du XIVe siècle et la fin du XVIIIe siècle.

L'intervalle temporel est défini en fonction des datations actuellement disponibles pour les évolutions du prétérit. Pour les régions rhodanienne, niçoise et alpine, les premières évolutions observables apparaissent au cours du XVe siècle, tandis que les plus tardives sont attestées au XVIIe siècle (Esher à paraître) : il convient donc de prendre un intervalle similaire, en l'élargissant légèrement pour prévenir d'éventuels décalages temporels. Pour la région toulousaine, le manuel Las Leys d'Amors (Anglade 1919), traité prescriptif de grammaire et de stylistique rédigé au XIVe siècle, apporte l'indication explicite d'évolutions notables dans la flexion du prétérit par rapport au système classique de l'occitan médiéval, en commentant abondamment des formes 'erronées' du prétérit qui seraient à bannir : il s'agit manifestement d'innovations déjà



répandues dans la langue vernaculaire, mais considérées comme incorrectes dans un contexte formel et littéraire (Esher 2021). Le XIVe siècle apparaît donc comme une période où les premiers indices d'évolution de la flexion du prétérit deviendraient potentiellement observables.

Le corpus pour l'étude est constitué de textes ayant une datation et une localisation fiable qui les situent dans la période et la zone à étudier, mis à disposition en ligne par la Bibliothèque Nationale de France (plateforme Gallica), le CIRDÒC Institut Occitan de Cultura (plateforme Occitanica), la Bibliothèque Municipale de Toulouse (plateforme Rosalis), et la Bibliothèque Numérique Patrimoniale de Montpellier (plateforme Mémonum), ainsi que l'édition électronique du Petit Thalamus (http://thalamus.huma-num.fr/). Comme pour toute étude historique, le corpus est tributaire des aléas de production, de conservation et d'édition des documents, et ce à plus forte raison pour l'occitan dont l'usage décline progressivement à partir du XVIe siècle, notamment dans les sphères officielles et prestigieuses où se concentrent les lettrés et la production de textes. La répartition des textes est inégale sur le plan temporel mais aussi géographique, avec une concentration de la production dans certains endroits (des centres d'administration ou de moyens matériels). Quant aux genres textuels représentés, ils varient considérablement entre les périodes : la comptabilité et les actes juridiques prédominent aux XIVe et XVe siècles, tandis que la poésie narrative et le théâtre sont plus présents aux XVIe et XVIIe siècles. Cette variation en genre a des conséquences non négligeables pour l'incidence des formes verbales, au niveau des lexèmes, des tiroirs et des formes personnelles. En effet, dans les documents juridiques, des formes de première ou de deuxième personne sont très peu représentées, et l'ancien conditionnel de par sa valeur d'irréel est souvent absent, un manque d'attestations qui ne reflète pas forcément une absence de ce tiroir dans la langue de l'époque. Le vocabulaire des actes administratifs favorise les verbes du premier groupe (jurar 'jurer', bailhar 'donner', pagar 'payer') tandis que le vocabulaire religieux est plus amène à faire apparaître également des réflexes de la classe latine IV (obeir 'obéir', patir 'souffrir').

En raison de ces contraintes, il n'est pas possible d'observer directement certains aspects du système flexionnel à certaines époques. Les dates des attestations ne correspondent pas forcément à des dates d'apparition ou de disparition dans la langue en général, mais sont à interpréter comme des dates auxquelles une certaine forme est "déjà" ou "encore" connue des individus lettrés qui établissent les textes écrits.

4 L'ÉVOLUTION DES PRÉTÉRITS À MONTPELLIER ET À BÉZIERS

4.1 XIVE ET XVE SIÈCLES

Les textes disponibles pour cette époque sont peu nombreux, et certains documents ont dû être écartés car ils ne contiennent pas de prétérits. Les sources exploitables pour les fins de l'étude se résument au livre de raison de Jacme Mascaro, compilé à Béziers de 1336 à 1390 (Barbier 1890), et aux annales occitanes de la ville de Montpellier (Equipe projet Thalamus, 2014-) dont les entrées de 1301 à 1426 sont examinées ici. Dans les deux cas, la quasi-totalité des formes sont de troisième personne et instancient les flexions classiques de la langue médiévale.

Pour les prétérits faibles (Tableau 5), les classes I et III affichent systématiquement -et à la troisième personne de singulier, et majoritairement -eron à la troisième personne du pluriel, avec une variante graphique -ero qui transcrit la chute régulière de /n/ en finale.² La seule attestation d'une forme de première personne du pluriel est en -em et date de 1372.



	I	III	IV
Mascaro, 1336–1390	cantet 'il chanta' gitet 'il jeta' aportero 'ils apportèrent' donero 'ils donnèrent'	perdet 'il perdit' vendet 'il vendit' arderon 'ils brûlèrent' venderon, vendero 'ils vendirent'	partic 'il partit' moric, mori 'il mourut' vestiron, vestiro 'ils vêtirent' partiron 'ils partirent'
Annales occitanes, 1301–1426	apelet 'il appela' cantet 'il chanta' suppliem 'nous suppliâmes' passeron 'ils passèrent' doneron, donero 'ils donnèrent'	redet 'il rendit' dissendet 'il descendit' fonderon 'ils fondirent' combateron, combatero 'ils combattirent'	parti 'il partit' moric, mori 'il mourut' salhit 'il saillit' fugiron 'ils fuyèrent' moriron 'ils moururent'

TABLEAU 5. Exemples de prétérits classe I, III, IV dans le livre de raison de Jaume Mascaro et les annales occitanes de Montpellier.

Pour ce qui est de la classe IV, les formes de troisième personne du singulier sont le plus souvent en -i ou en -ic, et les formes de troisième personne de pluriel en -iron, -iro. A Montpellier, sauf une attestation isolée de -it en 1393, toutes les formes de troisième personne de singulier sont en -i jusqu'à 1400; ensuite, il existe une variation entre formes en -i et en -ic. A la troisième personne du pluriel, il convient de signaler la forme aussigro 'ils occirent' attestée dans une pièce biterroise annexe au livre de raison et datant de 1409 (Barbier 1890:72) qui illustre l'introduction analogique d'une vélaire [g] à la troisième personne du pluriel. Cette forme est à mettre en relation avec casegro, cazegro 'elles tombèrent' (Montpellier, 1350, 1354) et requeregro 'ils requirent' (Montpellier, 1363). Dans le cas des formes aussigro, requeregro, les formes correspondantes de troisième personne du singulier sont effectivement en -ic (requeric est attesté à Montpellier, 1407) et l'on peut postuler une analogie directe du singulier vers le pluriel ; en revanche, si Anglade (1921:325) note cazec comme cazet 'il tomba', les textes de Montpellier ne portent que cazet (1305, 1354). Les imparfaits

Une variante -ezo (-izo pour la classe IV) est attestée à Béziers, et dans la forme isolée obrizon 'ils ouvrirent' à Montpellier en 1421. Il s'agirait vraisemblablement d'une variante purement graphique due à une confusion de graphies <r>
et <z>. Aucune forme en -z- n'est attestée dans les parlers actuels (Ronjat 1937:263–266) ou mentionnée pour la langue médiévale par Gräfstrom (1968:127–128), Anglade (1921:272–274) ou Ronjat (1937:176–180); l'hypothèse d'une neutralisation de la distinction phonémique entre /r/ et /z/ à l'intervocalique, avancée par Barbier (1890: 129–131), paraît d'ailleurs peu plausible d'un point de vue acoustique ou articulatoire.



du subjonctif legiguesson '[qu']ils lussent' (Montpellier, 1419) et elegigues '[qu']il élût' (Barbier 1890:168), témoignent également d'un début d'extension paradigmatique et lexicale de la vélaire [g], et d'un début d'assimilation de la classe IV au type majoritaire en -e-, comme le font les deux formes partiguem 'nous partîmes', establiguet 'il établit' citées par Ronjat (1937:179) pour le XIVe siècle à Montpellier.

Les prétérits de type fort sont dans leur quasi-totalité maintenus. Les écrits de Mascaro attestent une certaine variation entre formes en -ro(n) et -ero(n) à la troisième personne du pluriel (vengro, venguero 'ils vinrent'; saupro, sauperon 'ils surent'), mais les divers types de formes fortes sont bien attestés (volc 'il voulut', venc 'il vint', tenc 'il tint', poc 'il put', pres 'il prit', mes 'il mit'). Barbier (1890: 21, 140) donne ferem comme exemple de première personne du pluriel 'nous fîmes' mais l'interprétation de cette forme comme un prétérit n'est pas certaine. Comme exemples fiables d'assimilation au type faible, on ne trouve que conventet 'il convint' (Montpellier, 1400, 1403) et plazec 'il plut' (Montpellier, 1411) qui apparaissent à côté des formes fortes étymologiques covenc 'il convint' (1374), venc 'il vint' (1303-1426) et plac 'il plut' (1415).

Quant à l'ancien conditionnel, quoique rare dans les annales en raison du genre textuel, l'on trouve agron 'ils auraient'³ en 1361 et agra 'il aurait' en 1422. Mascaro emploie aguera 'il aurait' en 1355, fora 'il serait' en 1376, valgra 'il aurait valu' en 1385, intrera 'il entrerait' en 1389 (Barbier 1890: 20, 41, 58, 66). Ces données indiquent une persistance de ce tiroir au moins jusqu'au début du XVe siècle. La forme agron mérite une attention particulière, puisqu'elle atteste déjà une réfection analogique (la forme étymologique serait en -ran < -erant) et présente un syncrétisme total avec la troisième personne du pluriel du prétérit : agron 'ils eurent' (voir aussi l'exemple rauberon 'ils volèrent/voleraient' noté par Skårup 1997:118). Comme des formes de troisième personne du pluriel en -on existent à plusieurs tiroirs, il n'est pas possible d'identifier le prétérit comme source définitive de cette extension analogique : l'hypothèse de généralisation d'une forme majoritaire est tout autant envisageable. En revanche, l'existence, même marginale, de syncrétismes entre l'ancien conditionnel et le prétérit dès le milieu du XIVe siècle introduit une motivation de plus pour favoriser la fusion des deux tiroirs.

4 2 XVIIE ET XVIIIE SIÈCLES

En raison d'un manque de sources textuelles datant du XVIe siècle, les évolutions du prétérit pendant cette période ne sont pas observables dans le cadre de cette étude. Dès le XVIIe siècle, en revanche, de nombreux documents sont disponibles, notamment des pièces de théâtre, des adaptations de Virgile, et de la poésie.

Pour les anciens prétérits faibles, les textes du XVIIe siècle font état d'un système commun et cohérent (Tableau 6). Toutes les formes personnelles autres que la troisième du singulier présentent désormais une consonne rhotique : la première personne du singulier en -ere ou -eri est attestée dès 1628, la première du pluriel en -eren dès 1650, et la deuxième du pluriel en -eres dès 1650 ; fagueros 'tu fis' dans l'Histoire de la Réjouissance des Chambrières de Béziers en 1628 permet de compléter la série, avec

³ Malgré la ressemblance étroite au prétérit, la seule interprétation possible en contexte est l'irréel et donc le conditionnel.

la deuxième personne du singulier en -eros. Les formes des verbes en -i- présentent systématiquement les mêmes flexions -et, -er- ainsi qu'un augment -ig- (sauf la seule forme couvrisquet 'il couvrit' à Béziers; Estaniol 1682). Il convient de noter également l'éviction des anciens prétérits forts respos 'il répondit', mes 'il mit', remplacés par les formes faibles respoundet 'il répondit' et metet 'il mit' en 1628 ou avant ; et l'absence d'attestations de l'ancien conditionnel dans des genres textuels qui l'auraient admis. L'absence de variation dans les formes attestées indique que le système est déjà bien établi et que la plupart des évolutions touchant le prétérit sont vraisemblablement accomplies avant le début du XVIIe siècle. Les textes montpelliérains du XVIIIe siècle consultés dans le cadre de l'étude (Fabre 1797, Tandon 1799–1800) confirment les flexions déjà en place au XVIIe siècle.

	I	III	IV
Pepesuc Béziers, 1616	cabusset 'il plongea' fourget 'il forgea'		courriguet 'il courut'
Chambrières Béziers, 1628	cargueri 'je chargeai' penset 'il pensa'	meteri 'je mis' respoundet 'il répondit'	brandiguet 'il brandit'
Triomphe de Béziers, 1644	penseri 'je pensai' demouret 'il demeura' donnerou 'ils donnèrent'	perdet 'il perdit' mettet 'il mit' combaterou 'ils combattirent'	sortiguet 'il sortit' brandiguerou 'ils brandirent'
Silvestre, Béziers 1650	aneri 'j'allai' passet 'il passa' passeres 'vous passâtes'		ausiguet 'il entendit'
Foulies dau Sage, Montpellier 1650	trouuere 'je trouvai' ajudet 'il aida' mounteren 'nous montâmes' appelleroun 'ils appelèrent'	respondere 'je répondis' metet 'il mit' entendet 'il entendit' perderen 'nous perdîmes'	seguiguere 'je suivis' sentiguet 'il sentit' partigueren 'nous partîmes' mourigueroun 'ils moururent'
Eneido, Béziers 1682	pregueri 'je priai' dounet 'il donna' aneren 'nous allâmes' trouverou 'ils trouvèrent'	meteri 'je mis' metet 'il mit' respoundet 'il répondit'	sourtigueri 'je sortis' couvrisquet 'il couvrit' descouvriguet 'il découvrit' couvriguerou 'ils couvrirent'

TABLEAU 6. Exemples illustratifs de prétérits dans des textes biterrois et montpelliérains du XVIIe siècle.

Dans la quasi-totalité des cas, les lexèmes qui présentaient des prétérits forts dans la langue médiévale affichent désormais les mêmes désinences personnelles en -et, -er- que les lexèmes illustrés dans le Tableau 6. Aucune alternance d'accentuation voire d'allomorphes entre formes personnelles n'est attestée. La plupart des verbes qui avait un radical en vélaire dans la langue médiévale le conservent : balguet 'il valut' (< valc), beguet 'il but' (< bec), calguet/fauguet 'il fallut' (< calc), creguet 'il crut' (< crec), pouguet 'il put' (< poc), prenguet 'il prit' (< pres), tenguet 'il tint' (< tenc), venguet 'il vint' (< venc), volguet 'il voulut' (< volc). D'autres verbes acquièrent un radical





en vélaire par réfection analogique : diguet 'il dit' (dis), escriguet 'il écrivit' (escris), resoulguet 'il résolut' (resols).

Dans la plupart des textes, les prétérits de faire 'faire' et èstre 'être' présentent un radical en vélaire (faguet 'il fit', fouguet 'il fut' à la place des anciennes formes), mais le Triomphe de Béziers en 1644 et l'Eneido de Virgile (Estaniol 1682) attestent également des formes sans vélaire : feri 'je fis', fech 'il fit', feren 'nous fîmes', ferou 'ils firent', fouri 'je fus'. Les formes feri, feren, ferou sont analysables comme associant un radical asyllabique [f] aux désinences générales du prétérit ; en revanche, fouri conserve le vocalisme radical des formes médiévales fu 'je fus', fora 'je serais'.

4.3 CONCLUSION PARTIELLE

La fenêtre temporelle des évolutions qui touchent le prétérit selon les attestations textuelles pour Béziers et Montpellier s'ouvre vers le début du XVe siècle et se clôt au plus tard vers la fin du XVIe siècle. Les premiers indices d'assimilation des prétérits forts aux prétérits faibles apparaissent vers 1400, et cette évolution est accomplie avant 1628. L'introduction de l'augment -ig- à la classe IV et l'assimilation de cette classe au type en -e- seraient contemporaines l'une de l'autre, les deux ayant commencé, quoique de façon très limitée, vers la fin du XIVe siècle, et s'accomplissant avant 1628. L'ancien conditionnel, lui, est attesté au moins jusqu'en 1422, et il est probable que les formes en -r- aient été généralisées à l'ensemble des personnes et des lexèmes avant 1628 ; en 1372 cette évolution n'est pas encore visible, mais des indices de premiers cas de syncrétisme entre ancien conditionnel et prétérit apparaissent dès 1361.

L'absence de textes produits entre 1426 et 1616 et fournissant des attestations du prétérit constitue un obstacle considérable à l'observation et à la datation des évolutions qui touchent le prétérit à Montpellier et à Béziers, puisque les évolutions majeures s'accomplissent pendant cette période. De ce fait, il n'est pas possible de cerner plus précisément la chronologie relative des évolutions ni la progression paradigmatique ou lexicale des réfections analogiques.

5 L'ÉVOLUTION DES PRÉTÉRITS EN ROUERGUE, QUERCY ET ALBIGEOIS

5.1 XIVE ET XVE SIÈCLES

Quelles que soient les évolutions de la flexion du prétérit en langue vernaculaire, les textes du XIVe siècle examinés dans le cadre de cette étude attestent dans leur ensemble le système médiéval classique de prétérits faibles en -e-, prétérits faibles en -i-, et prétérits forts. Le Tableau 7 présente des exemples illustratifs tirés du cartulaire de Millau en Aveyron (Constans 1882), d'une bulle papale de 1343 (Constans 1880), des comptes consulaires d'Albi (Vidal 1906–1911), des comptes consulaires de Rodez (Constans 1880) et des mystères sacrés rouergats (Jeanroy et Teulié 1893).

C'est uniquement au cours du XVe siècle que commencent à apparaître les premières traces écrites d'assimilation des prétérits forts aux prétérits faibles en -e-, avec la forme bolguet 'il voulut' à Gréalou en 1446 (Champollion-Figeac 1829), et deseubet

'il déçut' dans les *Mystères provençaux* datés du dernier tiers du XVe siècle (Jeanroy et Teulié 1893). Tout au long de la période, les désinences autres que de troisième personne du singulier restent celles, étymologiques, sans -r-.



	I	III	IV
Epervier, Millau 1339	pregueroʻils prièrent' suppliqueroʻils suppliquèrent'		requerigroʻils requirent'
Bulle, Aveyron 1343	interroguet 'il interrogea' affermet 'il affirma' apelem 'nous appelâmes' recitem 'nous récitâmes'	respondec 'il répondit' apparec 'il apparut' nasquet 'il naquit' respondem 'nous répondîmes'	
comptes, Albi 1368-9	costec 'il coûta' comprec 'il acheta' comprem 'nous achetâmes' baylem 'nous donnâmes' anero 'ils allèrent'	vendec 'il vendit' perdec 'il perdit' vendem 'nous vendîmes' redem 'nous rendîmes' produsero 'ils produisirent'	falhic 'il faillit' partic 'il partit' partiro, partigro 'ils partirent'
comptes, Albi 1380–81	paguiey 'je payai' paguec 'il paya' loguem 'nous louâmes' costero 'ils coûtèrent' anero 'ils allèrent'	vendec 'il vendit' requerec 'il requit' perdec 'il perdit' redero 'ils rendirent' requeregro 'ils requirent'	bandic 'il saisit' cubric 'il couvrit' partic 'il partit'
comptes, Rodez 1398	paguiey, paguiey 'je payai'		
Mysteres, Rouergue c. 1465–1499	pensiey 'je pensai' formiest 'tu formas' tirec 'il tira' perdonet 'il pardonna' trobem 'nous trouvâmes' consoletz 'vous consolâtes' trobero 'ils trouvèrent'	perdiey 'je perdis' redet 'il rendit' respondet 'il répondit' respondero 'ils répondirent'	salhigui 'je saillis' devisigui 'je divisai' suffric 'il souffrit' ausic 'il entendit' ausigron 'ils entendirent'

TABLEAU 7. Exemples illustratifs de prétérits faibles dans des textes du XIVe et du XVe siècle.

La généralisation de -ig- parmi les prétérits de la classe IV s'observe assez tôt. En revanche, l'assimilation du type en -i- au type en -e- se limite initialement à l'imparfait du subjonctif : la première attestation d'une telle forme est sentiguessa '[qu']il sentît' (Millau, 1339 ; Constans 1882:174), et les attestations des Mystères provençaux indiquent une généralisation à l'ensemble des personnes avant la fin du XVe siècle : hubrigues 'j'ouvrisse', partigués 'je partisse', espandigués 'il répandît', periguesem 'nous périssions', posesiqueso 'ils possédassent'.

Les Mystères provençaux permettent également de confirmer que l'ancien conditionnel est encore présent vers la fin du XVe siècle. Ce tiroir est attesté pour plusieurs formes personnelles, et pour des lexèmes de la classe I (gardera 'je garderais', se plorera 'il se lamenterait'), aussi bien que pour des verbes au prétérit fort (valgra 'il



vaudrait', conogra 'il connaîtrait'). Pour le verbe aver 'avoir', le paradigme est quasiment complet (agra, agera 'j'aurais', agras 'tu aurais', agretz, agratz 'vous auriez', agro 'ils auraient'), et le même phénomène de syncrétisme entre ancien conditionnel et prétérit noté à Montpellier (section 4.1) s'observe à la troisième personne du pluriel.

Un aspect particulièrement intéressant des *Mystères* concerne le prétérit du verbe *èstre* 'être', pour lequel sont attestées des formes avec une consonne rhotique : *fori* 'je fus', *fores* 'tu fus', *forec* 'il fut', *forem* 'nous fûmes', en plus des formes plus classiques *foc, fouc* 'il fut', *foro* 'ils furent' et des formes d'ancien conditionnel *foro* 'je fus', *fora* 'il fut'. Il s'agit d'une innovation analogique qui refait le prétérit de ce lexème sur la base de la séquence [for] présente dans l'ancien conditionnel et dans une forme du prétérit (troisième personne du pluriel), et sur la série d'exposants désinentiels des prétérits faibles en -e-. Le lexème *èstre* serait donc l'un des premiers à développer un prétérit rhotique.

5.2 XVIE SIÈCLE

Les textes disponibles pour le XVIe siècle dans l'aire quercynoise, albigeoise et rouergate comprennent des livres de raison, des coutumes, un catéchisme, de la poésie et du théâtre. Cette diversification des genres textuels permet d'observer un plus large éventail de formes personnelles et de lexèmes.

Dans le cas du *Banquet* d'Auger Gaillard (1584), il devient possible de reconstituer la série complète de désinences (-eri, -eres, -ec/-et, -eren, -erets, -ero), qui porte /r/ à toutes les personnes sauf la troisième du singulier. L'extension des désinences en /r/ vers la première personne du singulier et la première personne du pluriel est déjà attestée dans deux livres de raison gaillacois (Santi et Vidal 1896), compilés entre 1518 et 1547 (Tableau 8). Ces données, comparées à celles des *Mystères*, indiquent que la généralisation des formes en -er- se produit pendant la première moitié du XVIe siècle. La rapidité de cette évolution, ainsi que l'absence de systèmes intermédiaires dans les textes qui présentent plusieurs personnes du prétérit, favorisent l'hypothèse d'une extension simultanée de /r/ à toutes les formes personnelles.

Concernant l'augment -ig- aux prétérits de classe IV, cet exposant est présent dans la quasi-totalité des formes attestées (Tableau 8) : les seules exceptions concernent les lexèmes partir 'partir' et seguir/sègre 'suivre' qui peuvent apparaître sans augment encore aujourd'hui dans les parlers concernés (Alibèrt 1976: 127, 185). L'extension de l'augment et l'assimilation des prétérits de classe IV au type en -e- sont donc à situer entre la fin du XVe siècle et le début du XVIe siècle.

Dans les textes du XVIe siècle, les attestations de l'ancien conditionnel deviennent rares, et ne concernent qu'un inventaire très restreint de lexèmes, comme dans les rares parlers actuels qui en conservent des vestiges (Sibille 2019:148). La Coutume de Luzech (Bessières 1873) porte agra 'il aurait'; Gaillard emploie encore fouro 'je serais' et aguero 'j'aurais', qui a manifestement subi l'influence du prétérit en -e-.

A cette période les attestations de prétérits forts deviennent marginales : leur sortie d'usage est quasiment accomplie, et les formes fortes subsistent uniquement pour quelques verbes de haute fréquence lexicale, à côté des formes innovatives déjà largement établies. Le livre de raison de Fabre conserve ac 'il eut', mais emploie déjà ageri 'j'eus' et ageren 'nous eûmes' à d'autres personnes du même verbe, ainsi que prengeri,

prengueri 'je pris', et les variantes foret, fon, fouc, fouec 'il fut' ainsi que foro, foron 'ils furent'. Pour le verbe faire 'faire' cependant, ce même texte porte feri 'je fis' et ferem 'nous fîmes' qui ne correspondent déjà plus aux formes fortes étymologiques mais qui représentent au contraire la généralisation de la série des formes en -er-, précédée du seul élément [f].



	I	III	IV
Fabre, Gaillac 1518–37	presteri 'je prêtai' cambieri 'j'échangeai' prestet, prestec 'il prêta' tornet 'il retourna' durero(n) 'ils durèrent'	vendet 'il vendit'	ordigeren 'nous commandâmes'
Mazenx, Gaillac 1518–47	presteri 'je prêtai' m[a]ridet 'il maria' costec 'il coûta'	venderi 'je vendis' vendec 'il vendit' respondec 'il répondit'	part[i]eren 'nous partîmes' refferigueron 'ils référèrent'
Catechisme, Vabre 1548	resuscitec 'il ressuscita' enfantet 'elle enfanta' tastet 'il goûta'		patiguet 'il pâtit' mouriguet 'il mourut' sentiguet 'il sentit'
Gaillard, Rabastens 1584	presenteri 'je présentai' iougueres 'tu jouas' conbidec 'il invita' trouberen 'nous trouvâmes' presteretz 'vous prêtâtes' panerou 'ils volèrent'	proumeteri 'je promis' metec 'il mit' respondec 'il répondit' vendec 'il vendit' meterets 'vous mîtes'	falliguec 'il faillit' sasiguec 'il saisit' sourtiguet 'il sortit' legiguet 'il lut' seguiguec 'il suivit' aussiguec 'il entendit'

TABLEAU 8. Exemples illustratifs de prétérits dans des textes du XVIe siècle.

Chez Gaillard, les prétérits forts sont entièrement absents. Gaillard conserve fouri 'je fus', fourec 'il fit', fourou 'il furent' comme dans les Mystères; et feri 'je fis', fec 'il fit', ferets 'vous fîtes', ferou 'ils firent' avec toutefois l'apparition de fasec, fesec 'il fit' à la troisième personne du singulier. Tous les autres lexèmes ayant eu des prétérits forts sont pleinement assimilés au type faible, et les thèmes en vélaire s'étendent largement au-delà de leur incidence dans la langue médiévale : en plus de formes telles que bequeri 'je bus' (< bec), aquery 'j'eus' (< ac), calquec 'il fallut' (< calc), valquec 'il valut' (< valc), Gaillard emploie notamment viqueri 'je vis', prenqueri 'je pris' et sauqueretz 'vous sûtes' (au lieu des formes fortes médiévales vi, pris, saubetz). Pour le verbe dire 'dire', l'extension semble en cours : à la troisième personne du singulier Gaillard emploie des variantes disec, dissec, disset, diquec 'il dit' tandis qu'aux autres personnes seul le radical étymologique sans vélaire apparaît : diseri 'je dis', diseretz 'vous dîtes', disserou 'ils dirent'. Outre la surabondance manifeste de certains lexèmes, ces textes révèlent des cheminements lexicaux comme paradigmatiques de l'extension des radicaux innovants: les verbes èstre, faire et dire résistent plus longtemps à l'introduction des thèmes en vélaire, et plusieurs innovations en cours touchent d'abord la troisième personne du singulier.



5.3 XVIIE FT XVIIIE SIÈCLES

L'examen des textes postérieurs confirme les flexions établies avant la fin du XVIe siècle (Tableau 9).

	I	III	IV
Scatabronda, Cahors 1687	gasteri 'je gâtai' quittet 'il quitta' contec 'il conta' refusech 'il refusa' anguerou 'ils allèrent'	metteri 'je mis' entenderi 'j'entendis' pareguet 'il parut' proumetet 'il promit' seguet 'il suivit'	
Pratiquos, Albi [1700–1799].	arribet 'il arriva' restet 'il resta'		sourtiguét 'il sortit' soufriguet 'il souffrit' mouriguet 'il mourut' reuniguet 'il réunit'
Poesias rouergates, Millau 1774	crideré 'je criai' escoutét 'il écouta' douneren 'nous donnâmes' ojudérés 'vous aidâtes' cujerou 'ils pensèrent'	perderé 'je perdis' metet 'il mit' respondet 'il répondit' randeren 'nous rendîmes'	
Georgiques, Millau 1781	jouguet 'il joua' toumberen 'nous tombâmes' monquerou 'ils manquèrent'	proumettet 'il promit' meteren 'nous mîmes' randérou 'ils rendirent'	saliguet 'il saillit' sasiguet 'il saisit'

TABLEAU 9. Exemples illustratifs de prétérits dans des textes du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Les évolutions pertinentes à noter pendant cette période se résument à la disparition définitive de l'ancien conditionnel, qui n'est plus attesté, et l'extension des thèmes en vélaire aux prétérits de faire 'faire', èstre 'être' et dire 'dire': ex. faguét 'il fit', faguerou 'ils firent' dans le Catechisme roüergas (Rodez, 1656; Bousquet 1874); fousquet, fouguet 'il fut', fouguerou 'ils furent', digueré 'je dis', diguérés 'vous dîtes' dans les Georgiques (Millau; Peyrot 1781).

5.4 CONCLUSION PARTIELLE

L'observation des évolutions qui touchent le prétérit dans la région albigeoise, quercynoise et rouergate est facilitée par la meilleure disponibilité des sources textuelles, notamment pour la fin du XVe siècle et le début du XVIe siècle qui constitue manifestement une période charnière pour la flexion du prétérit.

Les premiers indices d'assimilation des prétérits forts aux prétérits faibles apparaissent à partir de 1446, et ceux de l'assimilation de la classe en -i- au type majoritaire en -e- encore plus tôt, en 1339, avec introduction de l'augment -ig- vers la même époque. Les évolutions de la classe en -i- sont pour l'essentiel acquises avant la fin du XVe siècle, et celles des prétérits forts un peu plus tard, pendant la deuxième moitié du XVIe siècle. Pour ce qui est des désinences en -er-, absentes des textes du XVe, elles se généralisent vraisemblablement vers le début du XVIe siècle.

L'ancien conditionnel reste vivace jusqu'à la fin du XVe siècle, et les données du XVIe siècle permettent d'induire une obsolescence progressive de ce tiroir, qui persiste au singulier dans les lexèmes *èstre* 'être' et *aver* 'avoir' avant de disparaître définitivement au XVIIe siècle.



6 LA CONSTITUTION DU PRÉTÉRIT

6.1 VISION D'ENSEMBLE

L'examen des données textuelles permet d'établir des fenêtres temporelles pour chacune des diverses évolutions touchant le prétérit dans différentes zones de l'espace occitan. La comparaison de ces datations, tout en nécessitant des précautions en raison de la variabilité des sources textuelles disponibles selon les périodes et les aires, offre une perspective instructive sur la forte cohérence observée pour les flexions du prétérit des différents parlers, aussi bien à l'époque médiévale que dans les parlers actuels. Si, comme la cohérence tendrait à l'indiquer, les évolutions du prétérit sont communes à l'ensemble des parlers, la séquence des évolutions doit être la même pour chaque aire. Dès lors, deux hypothèses sont envisageables : soit chaque évolution touche l'ensemble des aires en même temps, soit l'évolution se produit d'abord dans une aire et se diffuse ensuite aux autres. Les sections 6.2 et 6.3 examinent ces hypothèses sur la base de cohérences et discontinuités des datations synthétisées dans le Tableau 10.

	Alb/Quer/Rou.	Mtp/Béz.	Rhône	Nice	Alpes
Assimilation	ı des prétérits forts	aux prétérits	faibles	•	-
initiée	dès 1446	dès 1400	dès 1431	entre 1400/1488	avant 1500
accomplie	avant 1584	avant 1628	entre 1521/1588	après 1524	après 1562
Extension d	e -r- aux personnes	outre la 3pl	•	•	-
initiée	après 1465–99	après 1372	après 1439	après 1542	entre 1418/1500
accomplie	avant 1518–84	avant 1628	avant 1588	avant 1642	après 1562
Attestation	la plus tardive de l'	ancien condit	ionnel	•	-
	entre 1465/1584	1422	1464	1430	1495
Assimilation	ı du type en -i- au t	ype en -è-	•	•	-
initiée	dès 1339	dès 1400	avant 1628	entre 1400/1543	après 1562
accomplie	avant 1548	avant 1628	avant 1628	après 1543	après 1562
Introduction	n de l'augment iss/i	g			
initiée	dès 1339	dès 1400	avant 1628	après 1543	[indisponible]
accomplie	avant 1548	avant 1628	avant 1628	après 1543	[indisponible]

TABLEAU 10. Synthèse des datations pour la flexion du prétérit (sections 4, 5; Esher à paraître).



6.2 CONTINUITÉS

L'assimilation des prétérits forts aux prétérits faibles commence au cours du XVe siècle. Pour les parlers languedociens et rhodaniens, les attestations textuelles permettent de situer cette actuation vers le début ou le milieu du siècle ; pour les aires niçoise et alpine, l'évolution commence certainement avant la fin du siècle, et sera donc soit contemporaine soit légèrement plus tardive par rapport aux autres zones. Pour les parlers albigeois et rhodaniens, l'évolution s'achève au cours du XVIe siècle, et, bien que non observable, il est probable que ce soit aussi le cas dans la zone montpelliéraine située entre les deux ; pour les zones niçoise et alpine, une incertitude demeure.

L'extension des désinences en -er- se produit vraisemblablement vers la même époque. Les datations albigeoise et rhodanienne coïncident pour indiquer un commencement après le milieu voire la fin du XVe siècle et un accomplissement avant la fin du XVIe siècle au plus tard, ce qui serait également plausible pour l'Hérault malgré la fourchette plus large imposée par le manque d'attestations pertinentes entre 1372 et 1628, et pour l'aire alpine où l'évolution démarre au cours du XVe siècle mais n'est pas encore terminée en 1562. L'aire niçoise présente en revanche un début plus tardif, après le milieu du XVIe siècle. En ce qui concerne l'extension de -er- aux différentes personnes, la rapidité de cette évolution dans la zone languedocienne (où quelques décennies seulement interviennent entre l'initiation de l'évolution et la généralisation complète) indique que l'hypothèse la plus plausible est celle d'une extension simultanée : d'autant plus que les données diachroniques n'attestent pas d'extension structurée par étapes, d'une personne à l'autre en fonction de leurs valeurs morphosyntaxiques (contrairement à ce que supposent Bybee et Brewer 1980 sur la base de données contemporaines).

Dans la plupart des zones, les attestations les plus tardives de l'ancien conditionnel remontent au XVe siècle : vers le début pour les parlers héraultais et niçois, vers la fin pour les parlers rhodaniens et alpins. Ce tiroir est pourtant difficilement observable dans les genres textuels prédominants de l'époque, et les données albigeoises et rouergates apportent un éclairage instructif. En écartant les Mystères provençaux et le Banquet d'Auger Gaillard, les attestations les plus tardives de ce tiroir proviendraient des comptes consulaires d'Albi pour l'année 1380-81; pourtant, les Mystères démontrent la vitalité du tiroir dans le théâtre populaire vers la fin du XVe siècle, et les œuvres de Gaillard indiquent que sa disparition, quoique bien avancée au cours du XVIe siècle, n'est toujours pas complète. Comme les datations pour les autres zones sont basées essentiellement sur des documents administratifs où l'irréel figure rarement, il est légitime d'envisager que les "dernières" attestations de l'ancien conditionnel dans ces zones précèdent de quelque temps sa véritable sortie d'usage. Il est à noter également que les datations obtenues coïncident globalement avec la fourchette temporelle d'extension paradigmatique des formes en -er-, ce qui conforte l'hypothèse d'une fusion entre ancien conditionnel et prétérit.

Le constat à dresser est donc celui d'une forte cohérence temporelle des évolutions concernant la perte des prétérits forts, l'extension de -er- et la perte de l'ancien conditionnel : il s'agit d'une suite d'évolutions communes à l'ensemble de la zone.

6.3 DISCONTINUITÉS

Les évolutions des prétérits de la classe en -i- sont difficilement observables pour les parlers maritimes, niçois et alpins, et datées à des périodes relativement tardives par Esher (à paraître). La présente étude révèle en revanche des attestations bien plus anciennes : dès le XIVe siècle pour la zone albigeoise et rouergate, et dès le début du XVe siècle pour l'Hérault. Dans l'aire albigeoise et rouergate, l'évolution paraît achevée vers le milieu du XVIe siècle. Ce décalage temporel reflète vraisemblablement la distinction formelle et étymologique entre deux augments différents : -ig- avec une vélaire analogique des anciens prétérits forts, et -iss- étendu par analogie depuis le présent de l'indicatif, l'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonctif (Esher 2016, à paraître).

Dans la plupart des cas, l'introduction de l'augment se produit en même temps que l'extension des désinences en -er-. La seule exception apparente concerne l'aire niçoise, pour laquelle un examen plus approfondi permet d'identifier qu'il s'agit en réalité d'un décalage entre classes flexionnelles. En effet, les parlers niçois font partie de ceux qui distinguent deux sous-classes de verbes en -i- : d'une part, ceux qui prennent l'augment (initialement au présent de l'indicatif, au présent du subjonctif et à l'imparfait de l'indicatif); d'autre part, ceux qui ne le prennent pas, et qui se conjuguent à la plupart des tiroirs comme un verbe de classe III (Toscano 1998:130-131). Selon les données niçoises disponibles dans Caïs de Pierlas (1896:67, 1898:68, 384-385), à la fin du XIVe siècle le verbe partir 'partir' se conjugue toujours avec -i- selon le schéma médiéval (partim 'nous partîmes', 1397; partiron 'ils partirent', 1400) tandis qu'en 1543 l'on trouve forniron 'ils fournirent' avec -i- mais descobret 'il découvrit' avec -e-. Or, dans les parlers actuels, partir 'partir' et descurbir 'découvrir' ne prennent pas l'augment, à la différence de fornir 'fournir'. Pour les parlers niçois, une analyse plus exacte suppose une assimilation différentielle des verbes de classe IV au type en -e- : dans un premier temps, les verbes sans augment, pendant une fenêtre temporelle 1400-1543; dans un deuxième temps, les verbes avec augment, pour lesquels la généralisation de -e- pourrait en effet se révéler contemporaine à l'introduction de l'augment au prétérit [et à l'imparfait du subjonctif].

6.4 CONCLUSION PARTIELLE

Les flexions du prétérit présentent une cohérence remarquable entre de nombreux parlers occitans, à l'époque médiévale comme l'époque moderne. La confrontation des datations historiques offre une perspective nouvelle sur cette cohérence, en soulignant des continuités et des disparités de chronologie relative et absolue. Dans le cas de la perte des prétérits forts, l'extension de -er- et la perte de l'ancien conditionnel, les datations indiquent une suite d'évolutions communes qui touche l'ensemble des parlers concernés de façon quasiment simultanée. En revanche, en ce qui concerne les verbes de la classe en -i-, le décalage temporel observé correspond à une distinction entre deux évolutions analogiques indépendantes. L'extension de l'augment -issimplique des relations entre radicaux de différents tiroirs au sein d'un même lexème, tandis que l'extension de l'augment -ig- implique des relations entre radicaux du prétérit de différents lexèmes. Dans les deux cas, la distinction entre séries de désinences associées aux prétérits de différentes classes flexionnelles est neutralisée par l'introduction d'un augment et des flexions en -er- (voir Meul 2013: 112-122 pour l'associa-





tion systématique dans les langues romanes entre neutralisation de classe flexionnelle dans les désinences et introduction d'un exposant thématique propre à la classe IV).

7 CONCLUSIONS

Pour reconstruire la diachronie du prétérit occitan, il convient d'associer deux types de données. D'une part, les attestations textuelles, qui fournissent des aperçus ponctuels de la flexion, partiels et parfois isolés, mais situés avec précision dans l'espace et le temps, de façon à établir que telle forme est déjà ou encore connue à tel endroit à telle époque. D'autre part, l'étude des deux états de langue (médiéval et actuel), pour lesquels le système de flexion est connu dans sa globalité, qui sert à identifier les principes structurants de distribution lexicale et paradigmatique des exposants, qui guident des inférences plus générales sur le système, à partir des attestations individuelles.

Dans les parlers ici étudiés, la plupart des évolutions se produit dans une fenêtre temporelle relativement restreinte, qui s'ouvre vers le milieu du XIVe siècle et se clôt au cours du XVIe siècle. Elles se produisent selon une séquence cohérente, et à des dates qui connaissent peu de variation entre les différents parlers, ce qui permet de supposer une suite d'évolutions communes pour l'ensemble de ces parlers. Les rares cas de décalage correspondent à des différences dans les relations analogiques à l'œuvre.

Certains détails restent difficiles à observer. La rareté de certaines personnes dans les textes disponibles empêche de suivre de près l'extension de -r-; néanmoins, la fenêtre relativement courte pour l'extension, et l'absence d'attestations de systèmes intermédiaires, indiquent que l'hypothèse d'une extension simultanée doit être préférée à celle d'une extension successive.

Pour d'autres aspects, les données textuelles apportent des détails qui ne seraient pas visibles autrement. Les premiers indices de fusion entre l'ancien conditionnel et le prétérit apparaissent relativement tôt, avec des cas de syncrétisme vers le milieu du XIVe siècle pour la troisième personne du pluriel, suivis d'une extension de -r- au prétérit qui se révèle contemporaine de l'obsolescence progressive de l'ancien conditionnel. Ces faits apportent une confirmation diachronique robuste des analyses qui identifient l'ancien conditionnel comme la source des formes du prétérit en -r-.

L'étude illustre ainsi la complémentarité des approches comparative et textuelle pour comprendre la diachronie des flexions, les apports de chacune éclairant ceux de l'autre.

RÉFÉRENCES

Sources textuelles

[anonyme] (1628) L'Antiquité du Triomphe de Besiers au jour de l'Ascension. Béziers: Martel. [Histoire de Pepesuc. Le jugement de Paris. Histoire de la rejouissance des chambrieres de Beziers] [anonyme] (1644) Seconde partie du Triomphe de Beziers au jour de l'Ascension. Béziers: Martel.

[anonyme] (c.1700–1799) Pratiquos de la journado chrestiano. Albi: Baurens.

- Anglade, J. (1919) *Las Leys d'Amors*. Paris: Klinksieck.
- Barbier, C. (1890) Lo libre de memorias de Jacme Mascaro (XIVe siècle). Montpellier: Camille Coulet
- Bessières, J. (1873) La coutume de Luzech. Bulletin de la société d'études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot 1, 87–127.
- Bousquet, [abbé] (1874) Lou Catechisme Roüergas, fach en verses, compte-rendu. Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron 11, 1–25.
- Champollion-Figeac, J.-J. (1829) Charte de commune en langue romane pour la ville de Gréalou en Quercy. Paris: Firmin Didot.
- Constans, L. (1882) Le Livre de l'Épervier. Cartulaire de la commune de Millau (Aveyron), suivi d'autres documents relatifs au Rouergue. Montpellier: Société pour l'Étude des Langues Romanes.
- Équipe projet Thalamus (2014-) Les annales occitanes (800-1426). In: Édition critique numérique du manuscrit AA9 des Archives municipales de Montpellier dit Le Petit Thalamus. Montpellier: Université Paul Valéry Montpellier-III. En ligne: http://thalamus.huma-num.fr [consulté le 15.02.2021].

Références bibliographiques

- Alibèrt, L. (1976) Gramatica occitana segon los parlars lengadocians. Montpellier: CEO.
- Allières, J. (1971) Atlas linguistique de la Gascogne, vol. 5: Le verbe, fascicule 2: Commentaires.

 Paris: CNRS.
- Anglade, J. (1921) Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc: phonétique et morphologie. Paris: Klinksieck.
- Bybee, J. and M. Brewer (1980) Explanation in morphophonemics: Changes in Provençal and Spanish preterite forms. *Lingua* 52, 201–42.
- Caïs de Pierlas, E. (1896) Chronique niçoise de Jean Badat. *Romania* 25, 33–70.
- Caïs de Pierlas, E. (1898) La ville de Nice pendant le premier siècle de la domination des Princes de Savoie. Turin: Bocca.
- Casagrande, S. (2011) L'unité et la diversité des systèmes verbaux en lanque d'oc et dans les

- Estaniol, L. (1682) Traductieou del premié, second, quatrieme et sixieme livre, de l'Eneido de Virgilo. Béziers: Martel.
- Fabre (1687) *Scatabronda, coumedio noubelo et historiquo*. Cahors: Marteau.
- Fabre, J.-B. (1797) Lou Siéché de Cadaroussa. Montpellier: Ricard.
- Jeanroy, A. et H. Teulié (1893) Mystères provençaux du XIVe siècle. Toulouse: Privat.
- Michalhe (1650) Pastorale del bergé Silvestre Ambé la Bergeyro Esquibo. Béziers: Martel.
- Peyrot, C. (1774) Poésies diverses patoises et françaises. Villefranche de Rouergue: Védeilhié.
- Peyrot, C. (1781) Œuvres patoises de Claude Peyrot. Millau: Chanson.
- Sage, D. (1650) Las Foulies dau Sage de Mounpelie. [s.l.]
- Santi, L. et A. Vidal (1896) Deux livres de raison: 1517–1550. Toulouse: Privat. [Livre de raison d'Eutrope Fabre, 1518–1537; Livre de raison de Guilhem Masenx, 1518–1547]
- Tandon, A. (1799–1800) Fables et contes en vers patois. Montpellier: Renaud.
- Vidal, A. (1906–1911) Douze comptes consulaires d'Albi du XIVe siècle. Toulouse: Privat.
 - aires limitrophes. Essai de reconstruction. Nice: Université de Nice.
- Constans, L. (1880) Essai sur l'histoire du sousdialecte du Rouerque. Paris: Maisonneuve.
- Esher, L. (2015) Morphomes and predictability in the history of Romance perfects. *Diachronica* 32(4), 494–529.
- Esher, L. (2016) Morphomic distribution of augments in varieties of Occitan. *Revue Romane* 51(2), 271–306.
- Esher, L. (2021) Hypercorrection and velar-tolabial change in Occitan preterites. *Zeitschrift für romanische Philologie* 137, 61–98.
- Esher, L. (à paraître) Prospettive comparative e storiche sulla flessione del preterito nelle parlate occitane della Provenza. *Vox Romanica*.
- Grafström, Å. (1968) Étude sur la morphologie des plus anciennes chartes languedociennes. Stockholm: Almqvist and Wiksell.





- Lieutard, H. (2004) Phonologie et morphologie du parler occitan de Graulhet (Tarn). Montpellier: CEO.
- Lieutard, H. (2014) Les annales occitanes, introduction linguistique. In: Édition critique numérique du manuscrit AA9 des Archives municipales de Montpellier dit Le Petit Thalamus. Montpellier: Université Paul Valéry Montpellier-III. En ligne: http://thalamus. huma-num.fr/introduction/introduction-linguistique/annales-occitanes-partie-1.html [consulté le 15.02.2021]
- Maiden, M. (2018) The Romance Verb. Morphomic structure and diachrony. Oxford: Oxford University Press.
- Martin, G. et B. Moulin (2007) *Grammaire* provençale et atlas linguistique. Aix-en-Provence: Comitat Sestian d'Etudes Occitanes/CREO-Provença-IEO.
- Mâzuc, E. (1899) *Grammaire languedocienne,* dialecte de Pézenas. Toulouse: Privat.
- Meul, C. (2013) The Romance reflexes of the Latin infixes -I/ESC- and -IDI-: restructuring and remodeling processes. Hamburg: Buske.
- Rolland, G. (1982) *L'occitan gavot*. Gap: Centre Culturel Occitan des Hautes-Alpes.

- Ronjat, J. (1937) *Grammaire istorique des parlers* provençaux modernes, vol. 3. Montpellier: Société des Langues Romanes.
- Salvat, J. (1951) *Gramatica occitana*. Toulouse: Privat.
- Sibille, J. (2015) Description de l'occitan parlé à Sénaillac-Lauzès. Limoges: Lambert Lucas.
- Sibille, J. (2019) Le parler occitan de Chaumont (Chiomonte) et des Ramats. Alessandria: Edizioni dell'Orso.
- Skårup, P. (1997) Morphologie élémentaire de l'ancien occitan. Copenhagen: Museum Tusculanum Press.
- Toscano, R. (1998) *Gramàtica niçarda*. Pau: Princi Néguer.
- Wheeler, M. (2011) The evolution of a morphome in Catalan verb inflection. In Maiden, M., J. C. Smith, M. Goldbach and M.-O. Hinzelin (eds) *Morphological Autonomy*, 183–209. Oxford: Oxford University Press.
- Wheeler, M. (2012) Vies d'analogia i d'explicació en l'evolució del pretèrit feble de la conjugació-e romànica. Estudis Romànics 34, 7–36.

Louise Esher

CNRS (LLACAN Langage, langues et cultures d'Afrique, UMR 8135 CNRS INALCO EPHE) 7 rue Guy Môquet 94801 Villejuif, France ORCID ID: 0000-0003-4844-3153 Louise.ESHER@cnrs.fr